

ECOLES PUBLIQUES DE CRAPONNE BILAN ET PERSPECTIVES

JUIN 2016

Relire la démarche de la FCPE

En juin 2016, la section locale de la FCPE a décidé de proposer aux divers acteurs des écoles primaires et maternelles de Craponne de faire un bilan sur les réformes en cours depuis deux ans, et en particulier sur la réformes des rythmes scolaires et l'introduction des T.A.P.

Le mardi 22 juin 2016, une réunion à l'école du Centre a réuni un public trop restreint, mais le travail effectué en amont par une enquête sur le terrain, et la participation réelle des personnes présentes éclairent à la fois les bénéfices de cette réforme et les dysfonctionnements constatés.

Sans reprendre en totalité le rapport complet de la FCPE, (auquel nous renvoyons), nous nous proposons d'une part de revenir sur certains points de ce rapport qui nous semblent importants et d'autre part de réfléchir sur la pertinence de la démarche mise en oeuvre. Dans la relecture des échanges divers que nous avons eus sur le terrain et du rapport élaboré par la F.C.P.E. , nous nous sommes posé la question suivante :

Lors des prochaines scolaires prochaines, *qu'est ce qui peut être amélioré ?* Car notre conviction est que l'idée de cette réforme est bonne, mais que tout dépend en terme de réussite des conditions de mise en oeuvre.

1° DES POINTS ESSENTIELS A REGARDER

A.

En tout premier lieu, nous pouvons mettre l'accent sur un point essentiel, à savoir la satisfaction des enseignants à *disposer de cinq importantes matinées* pour développer les apprentissages scolaires. Il semble que ce soit là un point important et positif de la réforme. Cette

remarque souvent reprise nous autorise à dire que le principe de la réforme des rythmes scolaires est bon. Il ne s'agit nullement de rejeter une réforme qui a des objectifs justes, (faciliter les apprentissages, éveiller chez l'enfant la culture, l'ouverture au monde, l'épanouissement personnel...). C'est l'ensemble des questions de mise en oeuvre de cette réforme qui doit être élucidé.

B.

Dans l'ensemble des clignotants rouges qui s'allument, nous mettons au premier plan, le constat d'une **fatigue** accrue chez les enfants. Au plan de la fatigue, il n'est pas certain que les enfants y gagnent : car les matinées sont longues, les intervenants sont multiples, qui demandent une adaptation différente, augmentation du temps de présence en collectivité (garderie et cantine), des moments disparates au cours de la même journée morcelée en activités juxtaposées...bref alourdissement des semaines et complexité de la journée.

On a beaucoup parlé de cette «fatigue» des enfants, en ajoutant cependant qu'elle pouvait provenir aussi des activités de loisir proposées aux enfants dans leur vie familiale. Comme si la fatigue observée avait vraiment plusieurs sources....Impossible de distinguer clairement ce qui tient à la vie en école et ce qui relève de la vie en famille.

Bel exemple de la nécessité d'engager une réflexion collective sur ce phénomène - symptôme.

C.

Les T.A.P. dans leur contenu sont très divers, de qualité très différente. On a opposé des ateliers de grande qualité qui répondaient véritablement aux objectifs culturels de la réforme, et d'autres ateliers qui se réduisaient à de l'«occupationnel». Certes on a mis l'accent sur la dimension financière de ces ateliers et des crédits nécessaires pour assurer une bonne qualité dans les activités proposées.

A quelles conditions un atelier peut il être proposé dans le cadre des T.A.P.? Question récurrente qui peut faire l'objet d'un bilan annuel.

D.

La question de l'organisation globale conditionne vraiment la réussite de la réforme. On a mis l'accent sur l'importance du *référent*

TAP dans cette dynamique globale, sur la question délicate des *horaires et de la durée des TAP*, mais aussi sur la question du *partage du matériel*, sur celle des *locaux disponibles*, de *l'attente du repas* dans certains cas..Dans cette question de l'organisation, entrent en effet de nombreux facteurs interdépendants. Cette question doit être remise sur le chantier, dans la mesure où l'on ne découvre vraiment les effets pervers d'une organisation qu'après coup.

E.

L'Information des parents et des divers acteurs de l'école doit être soutenue : on a beaucoup parlé de «confusion», de manque de repères autant chez certains enfants que chez certains parents. C'est la vie scolaire dans sa globalité qui peut être touchée par ce «désordre» .

AU DELA D'UNE JUXTAPOSITION DE DEUX «LIEUX DE VIE»

A dire vrai, ce qui nous a semblé essentiel dans les commentaires contrastés, suscités par cette réforme, c'est de comprendre que les enfants et les parents, mais aussi les divers acteurs de l'Ecole vivent dans deux «institutions juxtaposées». *L'expression LE TEMPS - MAIRIE qui a été utilisée pour désigner les moments et les activités T.A.P. fait pendant au TEMPS - ECOLE qui est celui des «apprentissages»*. Comme si il y avait dans les mêmes locaux «deux lieux de vie» bien distincts, non pas opposés mais bien différents, qui peuvent co habiter et s'ignorer ou travailler de concert ! Cette juxtaposition peut être richesse, elle peut être aussi source de contradictions, voire de tensions et de conflits.

Tout se passe comme si l'Ecole avait perdu sa belle unité et sa cohérence pour faire place à une institution «complexe» où les enfants, les parents, les enseignants, les ATSEM, les animateurs TAP, les responsables de la Mairie, avaient parfois du mal à trouver leur place et leur rôle et «jouer leur partition». Symbolique ici la difficulté des ATSEM à concilier leur rôle dans les deux lieux de vie juxtaposés.

Si cette analyse est vraie, aller plus loin dans la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaire demande des moments réguliers de concertation et des moments de bilan collectif.

2° PERTINENCE DE LA DEMARCHE DE LA F.C.P.E.

Cette dernière remarque nous amène tout naturellement à regarder la démarche qui a été mise en oeuvre par les responsables de la F.C.P.E. Ce qui a été réalisé depuis les rencontres dans les établissements scolaires de la Commune jusqu'à la réunion du 22 juin, entre tout à fait dans «*la logique d'une pratique d'accompagnement de projet*» :

1° Ecouter d'abord les acteurs de terrain, en leur proposant d'aller sur place les rencontrer et de se mettre à leur écoute, établissement par établissement.

2° Analyser avec eux les points forts et les dysfonctionnements repérés dans tel établissement à tel niveau du parcours scolaire : dégager avec eux les points essentiels à retenir et à proposer aux autres acteurs (professeurs d'école, parents, animateurs TAP, responsables de la Mairie...).

3° Proposer un rapport de synthèse dans une réunion où sont invitées toutes les parties prenantes de la Réforme en cours.

4° Dégager des décisions pour la suite

On reconnaît ici les constantes qui structurent la pratique d'accompagnement de projet, telle qu'elle s'est mise en place au sein de l'Education Nationale en fonction des multiples réformes qui ont fleuri depuis 1981. Nous nous contenterons de citer l'expérience célèbre des Classes Technologiques en Collège et en Lycée Professionnel dans la décennie 1990 - 2000., expérience où nous étions nombreux à travailler dans le même sens. Expérience qui nous a conforté dans cette idée d'une pratique nouvelle à introduire dans le système éducatif en France : accompagner les projets d'équipe pédagogique, accompagner les projets de niveau scolaire (par exemple la sixième de collège), accompagner les Projets d'établissement scolaire...bref *accompagner dans la durée* les acteurs de projets novateurs.

CONCLUSION :
DEVELOPPER LA PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET SUR
CHAQUE COMMUNE, ETABLISSEMENT PAR ETABLISSEMENT.

La section locale de la F.C.P.E. a eu le mérite de mettre en place un dispositif d'accompagnement de projet qu'appelle cette réforme majeure des Rythmes Scolaires. En ce sens, cette initiative locale va plus loin que le rapport ministériel rendu public le vendredi 10 juin 2016., concernant le bilan de la réforme au plan national.

Tout projet d'envergure (et la réforme des rythmes scolaires est bien une réforme d'envergure !) exige un dispositif d'accompagnement ajusté à chaque commune, et dans chaque commune à chaque établissement. C'est en rejoignant les «acteurs d'un projet», là où ils sont, que l'on peut évaluer les avancées, repérer les sources de freinage, discerner les dysfonctionnements, et en même temps «reconnaître» les acteurs dans leur dynamisme, prendre conscience des fruits du travail collectif et relancer les énergies !

Absolument nécessaire à son niveau pour piloter l'institution dans toute son ampleur, un rapport ministériel ne suffit pas à transformer les pratiques pédagogiques et éducatives concrètes, si ne se met pas en place, au niveau de la Commune et pour chaque établissement différent, *un dispositif cohérent d'accompagnement de projet*. C'est la leçon essentielle que nous pouvons tirer à juste titre de l'initiative remarquable de la FCPE de la Commune de Craponne en juin 2016.

Gérard Wiel

Référent DIAPRE
Commune de Craponne